



menée par Thierry Escoubas

propose un programme de 15 engagements principaux.

L'engagement N°14 :

Promouvoir la culture

LE CONSTAT :

Les associations culturelles de Momères doivent déployer beaucoup d'énergie pour survivre, souvent en raison d'un manque de politique culturelle et de moyens nécessaires à leur fonctionnement. Cela peut nuire à leur capacité à organiser des événements et à promouvoir la culture.

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS :

- Inciter et favoriser le développement de la vie culturelle au sein de la commune.
- Permettre à tous les habitants d'accéder aux différentes formes de culture, qu'il s'agisse de spectacles, d'expositions, de festivals ou d'autres événements culturels.
- Promouvoir et valoriser le patrimoine et les ressources culturelles de la commune afin de renforcer son identité et d'attirer des visiteurs
- Définir et mettre en œuvre un projet culturel en étroite collaboration avec les associations existantes pour répondre à leurs besoins et valoriser leur expertise.
- Assurer la cohérence avec les initiatives culturelles à l'échelle de l'agglomération et du Département, afin de s'inscrire dans un cadre plus large et bénéficier d'un soutien accru.
- Rechercher des moyens matériels, financiers et humains auprès de divers partenaires, tels que la Communauté d'Agglomération TLP, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, le Ministère de la Culture, et des entreprises locales.
- Identifier les différentes subventions disponibles pour soutenir les initiatives culturelles.
- Mettre en place des outils tels que le jumelage avec d'autres communes, des échanges culturels, ou des programmes d'éducation artistique et culturelle afin de favoriser l'accès à la culture et l'ouverture sur le monde.
- Organiser des événements culturels réguliers, tels que des ateliers, des concerts, des projections de films, ou des expositions, pour dynamiser la vie culturelle de la commune.

L'engagement N°15 :

Promouvoir le sport et les loisirs

LE CONSTAT :

Les associations existantes de notre commune sont fortes. Eventuellement de nouvelles activités souhaiteraient se créer mais ne le peuvent encore pas faute d'équipements adaptés et/ou de soutien.

Le sport loisir pourrait également bénéficier d'un meilleur soutien pour s'intégrer pleinement dans la vie communautaire.

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS :

- Permettre aux associations existantes d'évoluer dans de bonnes conditions, en leur fournissant les équipements et le soutien nécessaires.
- Favoriser la création de nouvelles activités sportives et de détente, en lançant une enquête sur l'ensemble de la commune pour identifier les besoins et les désirs des habitants.
- Organiser des rencontres inter-quartiers pour promouvoir l'esprit communautaire et encourager la participation aux activités sportives et de loisirs.
- Etablir un plan d'action pour la mise en œuvre des projets fonction des possibilités budgétaires.
- Concevoir et réaliser un parcours santé qui permette aux habitants de pratiquer une activité physique tout en profitant de la nature.
- Organiser une après-midi jeux pour enfants en fin d'année scolaire.

